

# **l'Isle-en-Dodon**

MAGAZINE MUNICIPAL

*mon pays*

BULLETIN N°04



«l'hiver» peinture de René Gaston LAGORRE, exposée dans la salle du conseil municipal de la Mairie



**PACS**

Le 18 décembre :  
AUTAFAGE-SUSPUY Cassandra et COURTADIOU Arnaud

**Ils nous ont quitté**

- Le 15 septembre CHOPINE (veuve LATAPIE) Marie Rose à St Gaudens
- Le 3 octobre CHICHIGNOUD (épouse PETIER) Nadine à l'Isle en Dodon
- Le 14 octobre ARMERO Christiane à l'Isle en Dodon
- Le 25 octobre FRUTOZO Raymond à Auch
- Le 2 novembre BERTIN Hyacinthe à Quint-Fonsegrives
- Le 5 novembre FÉRET (veuve FRESSART) Denise à St Gaudens
- Le 8 novembre YANNOTO Jean à Toulouse
- Le 17 novembre SAVÈRE (veuve SASIA) Marguerite à L'Isle en Dodon
- Le 21 novembre REY Gérard à l'Isle en Dodon
- Le 22 novembre ANÉ (veuve DIGNAT) Paule à Lombez
- Le 11 décembre ANIKINE (veuve GRIZAUT) Olga à l'Isle en Dodon
- Le 17 décembre BOYER Casimir à l'Isle en Dodon

**Les naissances**

- Le 16 octobre BANEL Milo à St Gaudens
- Le 24 octobre GOVIN CLAUZEL Mélyaa à St Gaudens
- Le 24 novembre FOREY STRECKER Mathilda à Auch
- Le 30 novembre LAMBERT Ayden à St Gaudens
- Le 10 décembre MEYERHOFFER SEVERAN Tizyano à Toulouse

Je dois vous remercier pour tous les efforts que vous faites en matière de tri, la propreté est l'affaire de nous tous et en tout lieu. C'est une règle fondamentale de la vie en société et je vous demanderais de l'appliquer aussi au cimetière (des consignes s'appliquent aux fleurs naturelles et d'autres au plastique).

• Jeanette BERGOUNAN



**L'ÉDITO DU MAIRE**



Dans le contexte sanitaire actuel, nous avons été contraints une nouvelle fois d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux. Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une nouvelle année remplie de bonheur pour vous et vos proches. Que le quotidien s'améliore et vous garde en bonne santé ! Je souhaite la bienvenue aux nombreux nouveaux arrivants que j'ai reçus en Mairie et je convie tous ceux qui le souhaitent à venir à ma rencontre.

L'année 2021 était l'année du quinzième anniversaire du jumelage Franco-Italien. J'adresse mes meilleurs vœux à nos amis de Godéga di San Urbano qui n'ont pas pu faire le déplacement à cette occasion.

Tout au long de l'année, l'organisation des manifestations a été dictée par les consignes gouvernementales. Certaines ont dû être tout simplement annulées quand d'autres ont été maintenues avec parfois un programme revu à la baisse. J'en profite pour remercier l'ensemble des bénévoles de toutes les associations lisloises pour leur engagement. Mes pensées s'adressent aussi à tous les acteurs économiques et touristiques, aux agents publics, aux commerçants et artisans du territoire qui doivent faire face à une situation difficile.

Le dernier trimestre témoigne de votre engagement à dynamiser notre village par votre présence à divers événements et manifestations. La première Fête du Terroir (dans le cadre de notre label Station Verte) avec la fabrication du jus de pommes bio à l'ancienne, a été une réussite. La promotion du beaujolais nouveau accompagné des châtaignes grillées, le marché de producteurs de Noël et les animations de radio ID par la MJC permettent de mettre en valeur notre marché hebdomadaire. Nous souhaitons les pérenniser et les développer.

Le spectacle de Noël organisé par l'Isle Foires et Marchés et Culture & Cinéma a ravi enfants et parents. La complémentarité entre associations, avec la participation de l'Union Sportive Lisloise au marché de Noël, a renforcé l'évènement.

Vous trouverez dans l'agenda de nouveaux rendez-vous à ne pas manquer. Je suis heureux que l'Isle-en-Dodon s'active et je remercie tous ceux qui y participent.

Des actions solidaires ont eu lieu comme chaque année avec la distribution des colis de Noël aux personnes âgées. La lère bourse de Noël, organisée sous la halle par L'Association des parents d'élèves a eu un franc succès et je tiens à souligner le soutien des collégiens qui ont offert des cadeaux aux bénéficiaires des restos du cœur.

En partenariat avec la Région, nous avons pu recevoir à deux reprises l'opération « Proxi Vaccination » avec au total plus de 500 personnes vaccinées. Le 22 janvier 2022, c'est le « Vaccibus » par l'intermédiaire du SDIS31 et du Conseil Départemental qui vient à l'Isle-en-Dodon pour vacciner environ 300 personnes. Vous le savez, le Conseil Municipal a souhaité en lien avec le Conseil Départemental l'implantation d'un centre de vaccination sur notre commune. A notre grand étonnement, alors que nous avions aménagé l'ancien collège, la Communauté de Communes a ouvert un centre de vaccination au 18 avenue Commandant Taillefer : une incohérence que je me permets de partager avec vous !

Je profite de l'occasion pour saluer le travail de nos professionnels de santé, paramédicaux et services d'aide à la personne. Je salue l'engagement de nos sapeurs-pompiers dirigés par le Capitaine Jean-Claude ARTIGUES et de nos gendarmes commandés par l'adjudant Éric ESCANDE.

L'appel d'offre, pour l'aménagement et la mise en conformité des vestiaires du stade, est clôturé. De nombreuses entreprises ont répondu et l'ouverture des plis a eu lieu le 17 janvier dernier. Les travaux vont pouvoir débuter. Concernant les autres travaux, nous poursuivons nos objectifs avec l'aide de nouveaux outils de suivi : une meilleure organisation pour un meilleur service public.

Je sais que beaucoup de choses restent à faire pour améliorer les conditions de vie et l'attractivité de l'ISLE EN DODON. A travers les dispositifs « Bourg-Centre » et « Petite Ville de Demain » auxquels nous

avons adhéré, nous réunissons toutes les conditions pour réaliser nos projets. Nous devons en toute logique les prioriser. La finalisation des liaisons douces pour relier le centre-ville au nouveau collège et à la zone commerciale du pont neuf via la RD17 et la rénovation énergétique des bâtiments communaux, dont le groupe scolaire, en font partie.

Votre avis compte. Le cahier des doléances vous permet de signaler les problèmes que vous rencontrez quotidiennement et de nous faire des suggestions. Il nous aide à mieux traiter ces demandes et à vous apporter des réponses. Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien collège, nous avons sollicité une étude gratuite de la part du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE31) dont nous attendons la restitution. A ce jour rien n'est encore décidé sur son devenir. Nous joignons à ce bulletin un imprimé afin de vous permettre de vous exprimer sur les possibilités de reconversion de ce bâtiment. Nous vous tiendrons informés lors d'un prochain bulletin.

Tous nos projets ne se seraient pas réalisables sans dotation ni subvention. Je remercie le Conseil Départemental, son Président Georges MERIC et nos conseillers départementaux Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD pour leur aide au quotidien. Je remercie le Conseil Régional, sa Présidente Carole DELGA et ses services toujours à l'écoute. Je remercie Madame la Sous-Préfète, Marie-Paule-DEMI-GUEL dont les conseils nous ont été précieux, qui a quitté ses fonctions en fin d'année 2021 et je souhaite la bienvenue à Mr Philippe DARGENT. Je remercie la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges, sa Présidente Magali GASTO OUSTRIC. Je remercie également Joel AVIRAGNET notre député de circonscription pour sa disponibilité.

Les élus et les services municipaux restent à votre écoute tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir nous solliciter, le meilleur accueil vous sera réservé. En mon nom et celui de toute l'équipe municipale, je vous remercie de votre confiance et vous renouvelle mes vœux les plus chaleureux, une bonne année 2022 à toutes et tous, que vos rêves les plus chers se réalisent.

*Lionel Walter*

**NOUVEAU AU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE**

**UN ESPACE BOUTIQUE A OUVERT LE 14 DÉCEMBRE 2021 c'est une boutique test qui va évoluer en 2022.**

Actuellement, vous pouvez y trouver, des articles en céramique fait par Pascale Moteki, comme des tasses, des cruches, des petits bols, des statuets votives, des cloches décoratives ; en plus de faire de la céramique, elle est aussi illustratrice et va prochainement nous fournir en cartes postales sur le village et la région.

Il y a aussi des chaussettes et des kits chaussettes faits main par Dee de « Socks and skeins », elle habite Salherm, elle teint la laine spéciale chaussettes elle-même et les tricote, la laine est du mérinos à 75% + 25% de nylon pour la durabilité. Il y a aussi les confitures et le miel de « La Commingeoise » d'Agassac, les crackers aux malts d'orge de la brasserie d'Anan « La Cavalière Occitane », elle vend déjà bien sa production de biscuits et de bières par le bouche à oreille, elle devrait nous livrer ses bières blondes IPA courant février, nous sommes en train de faire la demande de licence pour la vente d'alcool à emporter. On a les cartes postales de l'Isle en Dodon et d'Aurignac, faites par Suzanne Denoblens, illustratrice et portraitiste de Saint-André, elle sera aussi sur le marché de L'Isle en Dodon le samedi matin 2 fois par mois.



D'autres artisans et producteurs rejoindront la boutique courant 2022, ils peuvent aussi contacter l'office de tourisme s'ils sont intéressés.

• Evelyne GAUTHIER

**Photo Tasses, cruches, cloches décoratives, statuets votives en céramique de Pascale Moteki, Chaussettes fabriquées et teintées par Dee de Socks and Skeins.**

**BIEN-ÊTRE**

**LE « SOIN DE SOI » - 20 PLACE DU CHÂTEAU - L'ISLE EN DODON**

Le corps s'exprime au travers de symptômes et perturbations qui s'inscrivent dans la chair et dans les tissus. Toute maladie a une origine, qu'elle soit métabolique, traumatique ou psychosomatique.



Exerçant l'Ostéopathie depuis 2012, je souhaitais commencer une aventure collective en créant une unité de soins réunissant des pratiques complémentaires répondant aux besoins spécifiques de la Santé de chacun. Pour cela je me suis entourée de professionnels de confiance. Venez découvrir les praticiens de notre centre de soin qui mettront leurs expériences et leur expertise au service de votre Santé.

**Anna Saez, Ostéopathe D.O - T.O / Tél 06 50 01 83 13**



Certifiée de l'Ecole Internationale de Réflexologie, **Charlotte Carpentier** propose Bien-Être, confort, détente et relaxation (consultations et cures). La réflexologie vise à mobiliser les processus d'auto guérison du corps au moyen de pressions sur les zones réflexes situées sur les mains, les pieds, les oreilles et le visage. **Tél 07 70 02 71 14**



**Marion Dubreuil** prodigue des Soins Énergétiques (sur les adultes, les enfants et les animaux) et anime des formations (ateliers d'initiation au développement de son magnétisme et aux pratiques énergétiques, en individuel ou en groupe). Ses pratiques apaisent les douleurs physiques, psychiques et émotionnelles. **Tél 07 87 50 60 61**



Grâce à son expérience en Hypnose, **Ludovic Brouillet** vous aide à révéler votre potentiel, à développer vos talents, à mieux vous connaître et à vous faire confiance. Ces séances d'hypnose personnalisées vous apportent un mieux-être physique et mental. Formateur à l'Oncopole, il propose aux soignants des techniques d'hypnose pour accompagner leurs patients au quotidien et soulager leur douleur. **Tél 06 75 78 89 61**



Praticienne en Médecine Traditionnelle Chinoise, **Vanessa Roma** considère que chaque symptôme, chaque maladie est le reflet d'un déséquilibre énergétique interne (du Qi). Elle vous propose plusieurs moyens thérapeutiques : l'acupuncture, la digi-psycho puncture, l'auriculo-puncture, Tuina, Chi Nei Tsang. **Tél 06 50 27 99 82**

**VIE LOCALE**

**Algues ou plantes aquatiques à L'Isle-en-Dodon ?**

Depuis quelques années, le canal de l'Isle-en-Dodon et la Save dans la traversée de ville sont colonisés par des herbiers. Beaucoup les assimilent à des algues alors que ce sont des plantes aquatiques. Les algues sont des végétaux aquatiques, n'ayant ni feuilles, ni racines, ni vaisseaux, ni fleurs, ni graines. Or sur le canal et sur la Save nous avons bien des plantes aquatiques avec des racines, des feuilles, etc.



Les deux espèces identifiées sont de la famille des potamots. Sur le canal, nous trouvons principalement le potamot nageant (Potamogeton natans « 1 ») alors que sur la Save, nous retrouvons le potamot à feuilles pectinées (Potamogeton pectinatus « 2 »). Ces deux espèces très communes dans notre région poussent dans des eaux stagnantes ou courantes. Elles n'ont pas de caractère invasif mais plutôt opportuniste. Elles aiment la lumière et les sols assez riches. Ces deux espèces sont des plantes oxygénantes qui sont de formidables abris pour toute la faune aquatique. Elles font parties des espèces qui améliorent la qualité de l'eau. L'aspect immergé ou un peu flottant peut rebuter certaines personnes. On peut limiter leur présence en les concurrençant sur la luminosité en plantant des arbres en berge.

Ceci étant, il ne faut pas les voir comme des invasives mais comme des bienfaitrices de nos cours d'eau.

- Fabien BOUTEIX - Technicien de rivière
- SYGESAVE - 05 61 94 09 54

**Environnement et jardin**

Suite au succès de la fête du Terroir et à la fabrication de jus de pommes en automne dernier, un projet de verger communal participatif est à l'étude en partenariat avec des professionnels, les jardins familiaux, les associations locales, les écoles et le CCAS. L'objectif premier de ce projet sera la production de fruits consommables par les habitants. Il tiendra compte de l'étude du sol, évitera les produits phytosanitaires de synthèse, par contre les engrais organiques et recyclés, les déchets verts de la tonte seront à l'honneur... Il s'inscrit dans une politique de développement durable, il favorisera les bonnes pratiques comme la récupération des eaux de pluie, la protection de la biodiversité et l'alimentation saine pour tous.



L'action sera encadrée dans la durée, l'accompagnement peut provenir du monde associatif, des jeunes du service civique ou des élèves de lycées agricoles, des retraités riches d'expérience ...

Si vous souhaitez participer à ce projet, ne manquez pas de vous faire connaître.

• Jeanette BERGOUNAN

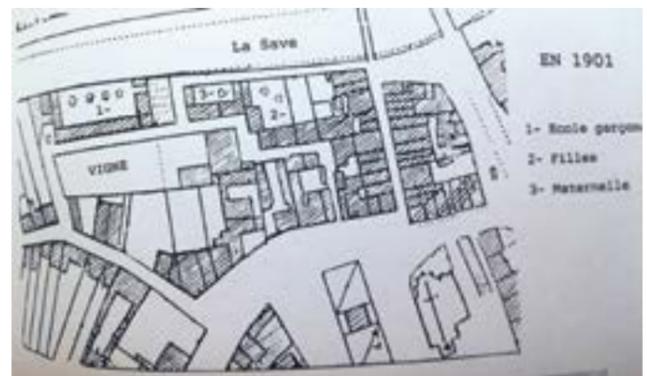
**MÉMOIRE**

**RÉTROSPECTIVE ÉCOLES PUBLIQUES...**

L'esprit de la III<sup>e</sup> République véhiculera à travers GAMBETTA et Jules FERRY le sentiment que l'école doit être le moyen « d'éclairer le suffrage universel » pour tous les Français et de rattraper le retard sur l'Allemagne. Cet ennemi vient en effet de nous infliger la défaite de Sedan lors de la guerre de 1870, la capitulation de l'empereur Napoléon III et l'annexion de l'Alsace-Lorraine.

Les lois de juin 1881 et mars 1882 établissent la gratuité dans les écoles publiques puis l'obligation de fréquentation, pour tous les enfants de 6 à 13 ans, de cette école qui devient laïque.

A partir de 1890, de grandes « maisons d'école » sont construites dans nos villes et villages.



Notre cité, alors conduite par Firmin TALAZAC, suit cette orientation et décide le 9 février 1894 l'implantation d'un bâtiment en bordure de Save au lieu-dit « Enclos du Couvent » sur la parcelle 404 section D du cadastre de 1824. L'architecte choisi est M. PEGOT - ancêtre de Madame

Suzanne Fabre - le prix, construction et fournitures, s'élève à 45000 francs, l'entrepreneur retenu est Mr Laborie. L'école est en fonction en 1901 comme le témoigne le plan cadastral sur le livre de Mr Elie Escalas, « Regards sur le passé » et la carte postale ci-contre datée de 1903. Il est à noter que 2 sections « Cours complémentaire 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année » fonctionnent au sein de l'école depuis 1893, une demande de cartes murales, d'estrade et de matériel pour le logement de l'instituteur est relevée sur une autre délibération.



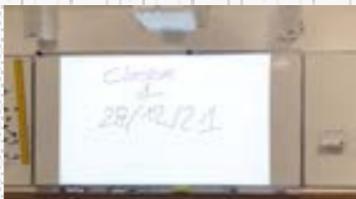
Dans sa monographie datée de 1886, l'instituteur CARRERE avait souligné l'indécence structurelle et fonctionnelle de l'école des filles. La municipalité lance dès le 18 octobre 1893, un projet pour l'accueil des filles sur 2 classes ainsi qu'une école maternelle.

Alors que la construction est en cours et pour raccourcir le trajet des enfants en bas âge accueillis dans cette structure, la municipalité TALAZAC réalise l'achat de la parcelle 402 à Mr Broquère, pour créer un accès plus rapide et direct depuis la place du château. La destination est aussi changée et le bâtiment en cours d'aménagement sera destiné aux garçons.

En réalité, une délibération de 1895 l'explique, la municipalité veut éviter le passage des enfants devant l'école congréganiste, rivale, Rue des Mercadioux, qui n'est plus dans l'esprit de laïcité des dirigeants de la III<sup>e</sup> République et à laquelle en 1894, la municipalité a refusé l'ouverture d'une classe.

• André TANDOU

**Quelques dizaines d'années se sont écoulées...**



et le en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, la commune de l'Isle en Dodon équipe les écoles de 5 vidéos projecteurs, 4 tableaux numériques, 18 tablettes et 6 ordinateurs portables. L'état prend en charge 50% de la dépense (dépense totale : 28000€).  
• Gilles RAGU

L'école maternelle a reçu pendant les vacances de Noël le matériel informatique «plan numérique».

Les enfants et enseignants vont pouvoir interagir grâce au vidéo projecteur et à l'écran, faire des activités pédagogiques sur les tablettes. L'école maternelle remercie la Mairie, M WELTER, M RAGU et Mme JAMES pour leur investissement à ce projet.  
• Nathalie SAINT PIERRE

Nous vous informons avec plaisir de la mise en place, et bientôt en œuvre, d'un équipement numérique tout neuf pour l'école ! Nous remercions donc vivement la mairie pour le financement de ce matériel que nous nous partagerons en fonction d'un planning à élaborer.

• Maylis REY

**OBJET INSOLITE**



M. le Maire et Jean-François ont félicité M. Pierre Carrère pour sa réponse au petit jeu concours « trouver l'objet insolite » :

Merci M. Carrère pour votre participation.

C'est une chèvre de charretier, ancien cric en bois pour soulever sans effort les charrettes et démonter et graisser les essieux.

C'était le bon vieux temps...



FÊTE DU TERROIR

**CE 23 OCTOBRE, SUR LE MARCHÉ DE L'ISLE EN DODON, LE JUS DE POMME A COULÉ À FLOT**

L'équipe municipale a mis la main à la pomme ! Elles ont été cueillies par nos soins aux vergers bio de Paupenne à Esclassan Labastide et pressées sous vos yeux par Jean-François qui nous surprend toujours par son matériel en parfait état de marche (pas d'électricité seulement de l'huile de coude et de la bonne humeur) résultat un jus d'excellente qualité. Nous sommes heureux de partager avec vous des moments comme au bon vieux temps !

Ce jour-là, le marché a réveillé notre odorat avec les châtaignes grillées par nos amis de « l'Isle Foires et Marchés ».

Une petite surprise nous attendait avec la farine et l'huile de noisette de Martine et Jacques CARAYON producteurs à Castet-Arrouy.

L'Association des parents d'élèves nous a ravi de ses soupes et gourmandises aux courges et autres produits de saison.

Devant un tel succès, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec plus de pommes et de convivialité.

**(pensez déjà à mettre de côté des bouteilles en verre de 1 litre, merci)**

• Carine DUFFAS



**EXPOSITION À LA MAIRIE ANNEXE**

Plusieurs temps forts cet été à la médiathèque :

Du 18 septembre au 30 octobre nous avons pu admirer l'exposition de Jean-Patrick Magnoac «les Bleus Points d'Equilibre».



- Jean-Patrick Magnoac est sculpteur et réside à Samatan.

- Sa démarche est une recherche constante de force et d'équilibre soit en pierre, bois ou fer.

- Mais cette année il a souhaité transposer son œuvre sur papier en jouant de toutes les tonalités de bleu, le déclinant du plus abstrait au presque figuratif.

- Nous avons profité pleinement de cette nouvelle recherche et nous le remercions d'avoir choisi L'Isle-en-Dodon après Samatan pour nous présenter son œuvre.

• Maryse CASANOVA

**UN TÉLÉTHON PAS COMME LES AUTRES !**

L'association «Solidarité en Pays de Save» a récolté pour l'AFM Téléthon la somme globale de 3 916 €.

Elle souhaite adresser un grand merci aux artisans et aux commerçants, à la mairie de L'Isle-en-Dodon, aux villages de Molas pour leur animation et de Boissède pour ses crêpes, et aux sapeur pompiers lislois qui ont lavé des voitures. La soirée organisée en hommage à Georges Brassens par l'association Culture et Cinéma a permis de collecter 550€.

«Merci à toutes les associations qui ont participé à cette belle cause cette année encore !» souligne Jeannine Caffin de Solidarité en Pays de Save qui, d'ores et déjà, donne rendez-vous à tous dès l'année prochaine.



ANIMATION

**LE MARCHÉ DE NOËL**

Malgré toutes les interrogations, les autorisations, l'équipe de Foires et Marchés a tenu à organiser le Marché de Noël les 11 et 12 décembre : deux jours de fêtes et beaucoup de monde pour venir faire des emplettes.

Le père Noël était présent ainsi que Minnie et les Minions à la grande joie des enfants.

Les producteurs étaient là, tous ravis que le marché se tienne, une cinquantaine environ sous les 2 halles. Les visiteurs étaient accueillis par une forêt de sapins décorés par les écoles et les ALAE de l'Isle en Dodon et du canton.

Samedi 11 à 18h 30, la compagnie « Arion Horse Show » a tenu son spectacle, sur la place avec le cheval et les jongleurs avec le feu, qui a enthousiasmé le public très nombreux. Les enfants et les parents étaient subjugués par le cheval inébranlable et par la dextérité des artistes qui

jonglaient avec le feu. Le soir, un repas organisé sous chapiteau par le rugby, en libre-service, a réuni une centaine de personnes.



Dimanche 12 décembre, les New's Band ont animé l'apéritif offert par Intermarché et la maison Cavé. Discours d'usage de la présidente et de M. le maire qui ont tenu à remercier tous ceux qui ont aidé à la réalisation du Marché de Noël 2021.

Pour terminer ces deux jours, à l'église la chorale « L'Air du temps » composée de 28

choristes a enchanté le public et nous a fait retrouver nos âmes d'enfants.

Je remercie chaleureusement toute mon équipe qui a été vraiment dévouée,

même le vendredi sous une pluie battante, ils ont mis les grilles obligatoires. Merci aussi au rugby, qui a participé grandement à la tenue de ce marché. Merci aux écoles et aux ALAE qui ont décoré la forêt de sapins. Merci aux commerçants pour la décoration des vitrines et à leur participation au jeu de l'intrus. Merci à la mairie qui a mis à notre disposition le matériel et le personnel nécessaires. Merci à tous ceux qui nous aidés et aux

producteurs qui se sont déplacés. Je n'oublie pas notre animateur Fabien qui nous accompagne depuis des années...

Toute l'équipe est fière de ce succès, vous souhaite à tous une belle année 2022 et vous espère encore plus nombreux l'année prochaine !

• Suzanne Fabre

**« LE GRENIER DE MON ENFANCE »**

Charlotte et Ludo ont animé l'après-midi du 19 décembre, réservée aux enfants, avec un spectacle qui a aussi embarqué les grands dans des souvenirs d'enfance. La compagnie « Jour de fête » se produit dans toute la France et a eu beaucoup de succès à l'Isle-en-Dodon. Cette animation gratuite était organisée par l'association Culture et Cinéma.



**COLIS DE NOËL**

190 colis de Noël ont été distribués par le Maire et les conseillers municipaux aux personnes de plus de 75 ans, ce qui a permis d'aller à la rencontre des habitants et de leur souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

• Jeanette BERGOUNAN



**DÉCORATIONS**

Pour cette année les décorations de Noël ont illuminé principalement le centre-ville, c'est petit à petit que nous souhaitons équiper notre beau village. L'année prochaine ce sera le tour du Pré Commun et des rues commerçantes pour qu'au fil du temps L'Isle en Dodon brille en harmonie. Nous sommes désolés pour le côté penchant des sapins, les conditions météorologiques ne nous ont pas aidé, même si les employés municipaux n'ont pas le vertige !



• Carine Duffas

**LA BOURSE DE NOËL**

Une trentaine d'exposants sont venus sous la halle le 21 novembre pour la BOURSE DE NOËL organisée par l'Association des Parents d'Elèves et la municipalité.

Toute l'équipe vous attend l'année prochaine !



• Carine BÉGUÉ

## GYM TOP FORME



La saison 2021/2022 se déroule conformément à nos perspectives, avec un vif succès, pour l'ensemble des cours dispensés.

La GYM, tout d'abord, animée par Fabienne permet d'alterner le stretching postural, le Pilates et la gym douce grâce aux 3 cours proposés dans la semaine. À en croire la participation importante à chaque séance,

les cours de Fabienne sont très appréciés et affichent complet à chaque séance.

Le mardi 10h salle Maubec, **PILATES** le vendredi 17H30 à la salle des associations et le **STRETCHING POSTURAL** le vendredi 18 h 30 à la salle des associations.

Le **QI GONG**, commencé en septembre, avec Marie fait de plus en plus d'adeptes. Beaucoup d'entre nous ont découvert cette nouvelle discipline venue de Chine et en apprécient les bienfaits.

Face au succès rencontré dès le début de la pratique, Marie a organisé des ateliers de 3H le samedi.

Pour une pratique plus longue et plus élaborée, dans une ambiance chaleureuse et conviviale très plébiscitée, les élèves sont prêts à renouveler l'expérience au prochain trimestre : Le jeudi de 9H15 et 10H30 à la salle des associations.

Enfin, un grand merci à Sabine venue tout spécialement pour nous permettre de ne pas abandonner ou de découvrir le **YOGA** : 2 cours de 1h30 sont proposés par semaine.

Sabine a à cœur de transmettre ses connaissances dans le respect des capacités de chacun et de nous permettre de progresser à notre rythme. Le yoga nous apporte force et souplesse, nettoie et purifie le système nerveux, mais aussi et surtout, dénoue les tensions, renforce la confiance en soi et apaise le mental.

Venez faire un cours d'essai, il reste des places.

L'inscription en cours d'année est possible, alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre.

Le mercredi à 15H15, ou à 17H15 à la salle des associations.

Pour tout renseignement contactez :  
**Laurence Le Vaillant : 06 81 67 06 49**  
**Odile Motte : 06 79 05 04 41**

### MUSIQUE / PATRIMOINE

#### Les Amis des orgues de L'Isle-en-Dodon

Notre association qualifiée d'« **Organisme d'Intérêt Général** » œuvre depuis sept ans à la mise en valeur du patrimoine instrumental et artistique de notre cité : le grand orgue MAGEN de 1880 et l'orgue expressif Mélodium ALEXANDRE de 1856, en veillant à leur entretien, leur préservation et leur conservation, mais aussi en leur donnant vie par des activités culturelles, culturelles, pédagogiques et touristiques.

Actuellement, le projet du complément de restauration et d'accord général de l'orgue expressif Mélodium ALEXANDRE, considéré par le Ministère de la Culture comme trésor national, est en cours d'achèvement grâce à de généreux donateurs l'islois et régionaux de différentes nationalités et de la participation de la Commune.

Notre second projet sera, une fois les fonds réunis, « L'atelier découverte et initiation aux orgues », gratuit et ouvert à tous, aux futurs étudiants organistes ou futurs apprentis facteurs d'orgue, car sans eux, les orgues resteraient sans voix. L'atelier sera animé par Hervé CLENET organiste facteur d'orgue et par des professeurs de musique et organistes invités.

Les amis des orgues, - Le Thès. 31230 L'Isle-en-Dodon - [lisle.les.orgues@gmail.com](mailto:lisle.les.orgues@gmail.com)



### MJC

#### Le son du monde

La MJC ID accueillait du 17 au 19 décembre 2021 neuf personnes en exil pour un séjour «Noël en partage».

RADIO ID est sur le pont avec son émission Music and Town pour du bon son venu du Monde et des invités exceptionnels entre ici et plus loin. Augmentez le volume pour plus de plaisir !

Émission Music and Town spéciale «Noël en partage» réalisée le 19 décembre dans le salon de la MJC ID. En partenariat avec SPORTIS (Samatan).

**Les invités** : Mohamed (Soudan), Alain (Burundi), Moussa (Burkina-Faso), Rima (Bangladesh), Rokia (Mali), Régis, Patricia, Joseph (L'Isle en Dodon) et Agathe (SPORTIS-Toulouse)

(ré)écoutez ici : <https://tinyurl.com/2p95st9v>

**La Playlist** : Amzy Gandamin / Big Fizzo - Umudodo / Habib Wahid / Mahmoud Abdel / Oumou Sangar Diaraby - NeneAziz

**L'équipe** : **régie** : Maël (13 ans), Souliman (12 ans), Enzo (12 ans) - **studio** : Dgino (9 ans), Enzo, Ismaël (11 ans), Souliman, Denis (SPORTIS-Toulouse), Xavier - **montage** : Xavier



#### Les jeunes sur les sentiers

Le froid et la boue de décembre n'ont pas découragé les jeunes cyclistes.

Les deux rando-vélos proposées entre les fêtes par la MJC ont permis de rentrer fatigué, « crotté » mais avec le sourire, d'autant plus qu'une gaufre-maison attendait les participants au retour.

La MJC ID confirme ainsi son engagement du côté du deux roues que ce soit avec son Atelier BtB (Bricole ton Bike) ou ses randos dans les côtes proposées sur 2 niveaux, classique et sportif, pour permettre à chacun de participer. La MJC préparera également une émission spéciale de RADIO ID sur le vélo. Si vous avez

une expérience à partager, le micro sera ouvert aux amoureux de la « petite reine ».

Pour connaître les prochaines dates BtB, rando-vélo ou celle de l'émission radio, rendez-vous sur la page facebook MJC ID ou [mjc31.lisleendodon@gmail.com](mailto:mjc31.lisleendodon@gmail.com) ou sur place mercredi-jeudi-vendredi 16h-19h et samedi 10h-12h30.

• Xavier SERRY

## QUELQUES RENDEZ-VOUS

### Médiathèque de l'Isle-en-Dodon

Rue Nastrade-31230 L'Isle-en-Dodon

05.61.95.31.38 / [mediatheque.lisle@orange.fr](mailto:mediatheque.lisle@orange.fr)

Horaires d'ouverture au public : Mardi : 10h-12h

Mercredi : 9h30-12h30 / 15h-18h30 - Samedi : 9h30-12h30

■ **Vacances de février** : ateliers intergénérationnels.

■ **Du 9 avril au 25 mai** : Expo-jeu « la ronde de Brueghel » (en partenariat avec la Médiathèque Départementale) – Découvrir l'art en s'amusant avec memory, puzzle, jeux en bois...

■ **Du 19 au 23 avril** : Semaine « Jeux mamuse...et toi ? » en partenariat avec ludothèque et MJC – des jeux en tous genres partout et pour tous !

■ **Du 9 avril au 25 mai** : Expo-jeu « la ronde de Brueghel » (en partenariat avec la Médiathèque Départementale) – Découvrir l'art en s'amusant avec memory, puzzle, jeux en bois...



### Foire du printemps

■ **en avril** : (date à définir)

### Fête de l'écotourisme

■ **Le 7 mai** : dans le cadre du label station verte, nous aurons le plaisir de reconduire la « **fête de l'écotourisme** ». Cette année, la manifestation durera la journée avec un programme très diversifié, axée sur la nature (fleurs et plants) et le patrimoine (découverte de vieux métiers).

### Les Amis des Orgues de l'Isle-en-Dodon

**Dans nos cartons** : programmation de l'année 2022 des Amis des Orgues de L'Isle-en-Dodon, dates à fixer selon l'actualité.

■ **Février** : Concert Gospel Praise Family.

■ **Mars** : Quatuor à cordes.

■ **Avril** : Orgue et trompette.

■ **Mai** : Orgue et bombarde (journée internationale de l'orgue).

■ **Juin** : Ensemble Baroque Vita Brévis.

■ **Septembre** : Orgue et Mélodium (journée du Patrimoine).

■ **Octobre** : Ensemble orchestral Pierre de FERMAT et Voix.

■ **Décembre** : Concert de Noël selon programmation locale.

### Mais aussi...

Les « **Pronomades** » vont bientôt dévoiler leur surprise, soyez attentifs et ouvrez bien vos yeux !!

• l'isle en dodon Portes du Comminges

• [lisleendodon.com](http://lisleendodon.com)

• Panneau d'affichage devant la Mairie Annexe

• My City Pocket : App gratuite disponible sur Android et iOS Le principe est de diffuser en temps réel aux habitants des messages d'information générale, de prévention des risques et d'alerte.



## LE COLLÈGE LÉON CAZENEUVE ET LES RESTOS DU CŒUR FÊTENT NOËL

Au Collège Léon Cazeneuve un projet a abouti et a été grandement réussi.

Ce projet a été réalisé dans le cadre de l'E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable). Il a été encadré par les équipes pédagogiques et surtout par Mr BOULAY le Principal, Madame LOCCI Savéria professeur de lettres anciennes et Madame la Conseillère Principale d'Éducation.



Dans le cadre de l'E3D, les élèves travaillent diverses valeurs. Il s'agit de conduire une approche transversale à l'échelle de l'établissement tout entier, en établissant une continuité entre les enseignements, les actions et projets pédagogiques, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire (consommation d'eau et d'énergie, collecte des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire...), tout en s'ouvrant sur l'extérieur, notamment sur le territoire et ses acteurs, par le partenariat. Dans ces valeurs, la solidarité est abordée face à tous les risques y compris les risques sociaux. Ici au Collège Léon Cazeneuve cette valeur est mise en pratique.

Concrètement les élèves ont préparé des cadeaux à distribuer aux bénéficiaires des Restaurants du Cœur de l'Isle en Dodon. Chacun en fonction de son âge a droit à un cadeau. Une centaine de boîtes ont été confectionnées par les élèves et l'ensemble du personnel du collège (professeurs, CPE, Assistants d'éducation, AESH, infirmière scolaire et les agents).

Elles ont été remises au Centre des Restos du Cœur de l'Isle en Dodon qui se charge de faire la distribution aux accueillis.

Voilà une belle expérience dans laquelle les élèves ont été des acteurs engagés avec les associations de leur village.

Un grand bravo à tous les acteurs du Collège et un grand Merci pour les accueillis des Restos du Cœur

**Contact** :  
[ad31lisleendodon@restosducoeur.org](mailto:ad31lisleendodon@restosducoeur.org)

### MARCHE ROSE

La marche rose a été organisée par le Centre de Santé et la collation offerte par le CCAS municipal, l'argent collecté a été reversé à la ligue contre le cancer du sein.



La municipalité : Jeanette Bergouan, Christelle James, Lionel Welter, Chantal Denax et le SSIAD piloté par Thérèse Briol.

VIE COMMUNALE

Suite au Conseil Municipal du 17 décembre 2021, la commune a décidé se s'équiper d'un nouveau logiciel de prise de rendez-vous en ligne concernant les demandes de cartes d'identité et de passeport (2000 rdv annuels), ainsi que la réservation des salles. Dès que celui-ci sera en place, nous vous informerons de son fonctionnement.

La refonte du site internet est à l'étude auprès de la HGI (Haute-Garonne Ingénierie). Ce sera l'occasion de proposer de nouveaux services en ligne concernant l'état civil par exemple.

Un ancien appartement de fonction, situé au 1<sup>er</sup> étage du collège est loué à l'I.T.E.P. (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique) L'ESSOR de St-IGNAN.

Le sous seing privé est signé en ce qui concerne les terrains du Pont Neuf. Pour l'ancienne perception Rue Mercadier, la signature de l'acte de vente a eu lieu le 18 janvier, en vue de devenir une maison d'habitation.

Les travaux prévus ont été effectués par le Pool routier, beaucoup reste encore à faire, notamment la réfection des trottoirs permettant aux piétons de se déplacer sans danger. Nous étudions également le meilleur itinéraire pour les élèves qui se rendent à pied au collège, pour ce faire la municipalité travaille en collaboration avec Cécile Le Goff-Despis.



• Lionel WELTER

Suivi des délibérations du Conseil Municipal

Michel Monferran a présenté aux conseillers municipaux, en séance du CM du 9 Juillet dernier, un outil de recherche et de suivi des délibérations prises en Conseil.

Cet outil, construit sous Excel, et préparé en étroite collaboration avec Martine Mallet et Nadine Bernard, liste l'ensemble des délibérations prises en Conseil et les classe selon une arborescence en trois niveaux, du niveau 1 le plus général jusqu'au niveau 3 qui correspond à l'objet de la délibération ; cet outil a pour objectifs à la fois une meilleure communication entre les services de la Mairie et une meilleure transparence sur le suivi et la maîtrise des actions engagées :

- 1- Permettre au Personnel administratif de retrouver rapidement :
  - soit une délibération à partir d'un mot clé, à savoir avec l'objet de la délibération,
  - soit un ensemble de délibérations à partir d'un thème particulier :
- 2- Assurer le suivi des délibérations prises en Conseil, concernant les travaux planifiés, les décisions d'opérations d'entretien ou de maintenance, les achats envisagés d'équipements divers, ainsi que l'état d'avancement des aides financières demandées aux différentes institutions territoriales.

À ce stade, l'intérêt de cet outil a été démontré. Toutes les délibérations prises par le nouveau Conseil Municipal y sont renseignées, des essais ont été réalisés dans le courant du mois de Décembre de façon à le mettre à disposition dès 2022 après validation. Même s'il pourra faire l'objet d'améliorations continues, l'efficacité à long terme de cet outil est avérée.

• Michel MONFERRAN, Conseiller municipal

RADARS PÉDAGOGIQUES

Suite à un premier programme initié en 2018, plusieurs communes désireuses d'installer de nouveaux radars pédagogiques sur leurs territoires ont sollicité le SDEHG.

Afin de répondre à cette demande, un groupement d'achat de radars pédagogiques regroupant 81 communes (dont l'Isle en Dodon) pour 217 radars a été constitué.

La procédure d'appel d'offres lancée par le SDEHG est arrivée à échéance en novembre 2021. Après analyse par la Commission, le titulaire du groupement d'achat coordonné par le SDEHG a été retenu : il s'agit d'ELAN CITE.

Les radars ont été livrés et seront prochainement mis en place.

• Lionel WELTER



PETITES VILLES DE DEMAIN

L'Isle-en-Dodon : commune lauréate



Petites villes de demain (PVD) est un programme de revitalisation des territoires lancé en octobre 2020 par le gouvernement afin de redynamiser 1600 petites villes de moins de 20 000 habitants.

Ce programme s'inscrit sur une période de six ans de 2020 à 2026. Il est doté d'un budget de trois milliards d'euros.

Les objectifs du programme :

Il a pour objectif :

- de conforter le rôle de centralité des petites villes,
- de renforcer le maillage territorial et
- de leur permettre de faire face aux enjeux démographiques, économiques ou sociaux à venir.

Il a vocation à accompagner la création et/ou le renforcement de projets de territoires visant à améliorer la qualité de vie des habitants tout en s'inscrivant dans le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE).

Il est co-construit avec les Régions, les Départements et l'ensemble des acteurs locaux.

Cécile Le Goff-Despis  
Cheffe de Projet Petites Villes de Demain  
Assure une permanence le lundi matin à la Mairie  
tél. 05 62 00 74 77 - 07 50 55 66 58  
courriel : c.legoffdespis@la5c.fr

BOURG CENTRE

Aboutissement pour l'immeuble :



La maison d'habitation située 3, Place du château 31230 L'ISLE-EN-DODON, en partie effondrée a fait l'objet :

1. D'un arrêté de péril ordinaire en date du 20 octobre 2020.
2. D'un rapport d'expertise judiciaire de la part de Monsieur Gilbert Volpatti, expert nommé par le Tribunal administratif (1174.56€ aux frais de la commune)
3. D'un l'arrêté de péril imminent en date du 05 janvier 2021.
4. D'une mise en sécurité d'urgence aux frais de la commune (7149€).

Afin de pallier aux difficultés la municipalité a décidé de reprendre la main en se portant acquéreur du 3, Place du château 31230 L'ISLE-EN-DODON. La transaction s'est conclue au prix de la préemption possible en son temps (pour un montant de 5000 € hors frais) mais non effectuée par la municipalité précédente en date du 11 février 2020. Un acte sous-seing privé avec un acquéreur était en cours, mais sa validité discutable compte tenu du délai nous a permis cette acquisition.

Gageons maintenant que la place du Château et la rue des fruits pourront retrouver rapidement attrait, quiétude et sécurité

• Jean-louis ROUGÉ

URBANISME ET TRAVAUX

QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?



Légende

ABF : Architecte des Bâtiments de France  
AF : Aucune Formalité  
DP : Déclaration Préalable  
PC : Permis de Construire  
SdP : Surface de Plancher  
PLU : Plan Local d'Urbanisme

1- Parabole : DP

2- Fenêtre de toit : DP

3- Toiture :

- si à l'identique hors périmètre ABF : AF dans le respect du PLU
- si à l'identique dans le périmètre ABF : DP
- si modification de teinte : DP

4- Panneau Photovoltaïque : DP

5- Travaux en continuité d'un bâtiment existant :

- si hors d'une zone urbaine identifiée par le PLU ≤ 20m<sup>2</sup> : DP ou > 20m<sup>2</sup> : PC
- si dans une zone urbaine identifiée par le PLU ≤ 40m<sup>2</sup> : DP ou > 40m<sup>2</sup> : PC
- si création d'une SdP > à 20 m<sup>2</sup> ayant pour effet de porter la SdP totale au-delà du seuil des 150 m<sup>2</sup> : PC avec recours obligatoire à un architecte

6- Climatiseur : DP

7- Ravalement de façade :

- si à l'identique hors périmètre ABF : AF dans le respect du PLU
- si à l'identique dans le périmètre ABF : DP
- si modification de teinte : DP

8- Fenêtre, porte fenêtre :

- si à l'identique hors périmètre ABF : AF dans le respect du PLU
- si à l'identique dans le périmètre ABF : DP
- si création ou modification d'ouverture : DP

9- Garage (adjonction ou extension avec création d'emprise au sol) :

- Avec une SdP existante < 150 m<sup>2</sup>
- si hors d'une zone urbaine identifiée par le PLU ≤ 20m<sup>2</sup> : DP ou > 20m<sup>2</sup> PC sans architecte
- si dans une zone urbaine identifiée par le PLU ≤ 40m<sup>2</sup> : DP ou > 40m<sup>2</sup> PC sans architecte

Avec une SdP existante > 150 m<sup>2</sup>

- si hors d'une zone urbaine identifiée par le PLU ≤ 20m<sup>2</sup> : DP ou > 0m<sup>2</sup> PC avec architecte
- si dans une zone urbaine identifiée par le PLU ≤ 40m<sup>2</sup> : DP ou > 0m<sup>2</sup> PC avec architecte

10- Cabane, abri de jardin, appentis :

- <5m<sup>2</sup> : AF ou ≤ 20m<sup>2</sup> : DP ou > 20m<sup>2</sup> : PC

11- Portail et Clôture : DP

12- Terrasse de plain-pied :

- si hors périmètre ABF : AF
- si dans le périmètre ABF : DP

13/14- Piscine :

- si superficie ≤ 10m<sup>2</sup> : AF dans le respect du PLU
- si superficie > 10m<sup>2</sup> avec une couverture < à 1,80m<sup>2</sup> : DP
- si superficie > 10m<sup>2</sup> avec une couverture < à 1,80m<sup>2</sup> : création de SdP.

Travaux réalisés sans autorisation d'urbanisme : que faire ?

Construire ou modifier un bâtiment sans avoir obtenu d'autorisation d'urbanisme peut constituer une infraction. C'est également le cas si vous n'avez pas respecté le permis de construire ou la déclaration préalable obtenus. Oublier de déclarer ses travaux est une infraction pénale passible de sanctions.

Les peines peuvent être des amendes, l'obligation de remise en état, voire l'emprisonnement. Il existe cependant un délai de prescription pour les infractions aux règles d'urbanisme. Vous aurez aussi peut-être la possibilité d'effectuer un permis de construire de régularisation

Quel délai de prescription pour les infractions aux règles d'urbanisme ?

Les infractions aux règles d'urbanisme sont un délit. Au-delà d'un délai dit « de prescription », vous ne pourrez faire l'objet d'aucune poursuite pénale. Le délai de prescription pénale est de 6 ans à partir de l'achèvement des travaux. Cependant, la commune peut vous assigner au civil (tribunal de grande instance) pendant 10 ans après achèvement des travaux. À l'issue de cette procédure, le juge peut ordonner la mise en conformité des travaux ou la démolition.

Dématérialisation urbanisme

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les dossiers d'urbanisme pourront être déposés sous forme dématérialisée à l'adresse suivante : [urbanisme@lisleendodon.com](mailto:urbanisme@lisleendodon.com)

Si vos dossiers comportent des plans de dimensions supérieures à du A3, ces derniers devront être fournis sur support papier.

Il sera toujours possible de déposer vos dossiers papiers au service urbanisme à la mairie annexe du lundi au vendredi midi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Par conséquent, si vous êtes l'auteur d'une infraction aux règles d'urbanisme, vous ne serez à l'abri de poursuites qu'au bout de 10 ans après l'achèvement des travaux.

Toutefois, si vous souhaitez réaliser d'autres travaux soumis à permis après les 10 ans de prescription, la mairie peut refuser ce permis (art. L.421-9 du CU). Pour prouver l'ancienneté de vos travaux, des factures d'artisans seront la meilleure solution. Sinon, des témoignages et photos pourront constituer des éléments de preuves.

Quels risques en cas de vente du bien immobilier ?

Si l'acquéreur ne connaît pas le caractère illégal du bien qu'il achète, il s'agit d'un vice caché.

C'est également le cas après les délais de prescription pénale et civile puisque l'acquéreur découvre qu'il ne peut plus réaliser de nouveaux travaux soumis à autorisation d'urbanisme !

Ainsi, l'acquéreur qui découvre ce vice caché est en droit de demander au vendeur des dommages-intérêts, voire l'annulation de la vente (C.cass., 3ème civ. 10/06/21).

Pour plus d'infos, contactez le Service Urbanisme :  
05 61 94 53 64 - [urbanisme@lisleendodon.com](mailto:urbanisme@lisleendodon.com)



**FIDUCIAL**  
 Dirigeant d'une petite entreprise  
 Simplifiez-vous l'entreprise  
 avec FIDUCIAL, le partenaire de votre réussite

[www.fiducial.fr](http://www.fiducial.fr)

1, place du château 31230 L'Isle en Dodon  
 Tél : 05 62 00 39 56 - [laetitia.deloni@fiducial.net](mailto:laetitia.deloni@fiducial.net)

DÉVELOPPEZ VOTRE SITE INTERNET AVEC

**WE ROCKET**  
 Créateur de site Internet

04 75 51 88 40  
[Info@werocket.fr](mailto:Info@werocket.fr) - [www.werocket.fr](http://www.werocket.fr)  
 Hébergé chez AF Communication



**DAIKIN** De Dietrich **froling**

Entreprise **CARUSO**  
**Plombier Chauffagiste**  
 Conseil-Installation-Dépannage  
 06 08 49 32 05

**DOCTEUR VÉTÉRINAIRE**

**Cabinet Calot**  
 Chiens / Chats  
 Bovins / Ovins / Porcins / Caprins / Volailles

64 Boulevard des Martyrs de Meilhan  
 31230 L'Isle-en-Dodon

05 61 94 44 32  
[cabinetcalot@gmail.com](mailto:cabinetcalot@gmail.com)

**60 OPTIQUE SENTENAC**

Une équipe de professionnels  
 à votre écoute

1 rue droite  
 31230 L'Isle-en-Dodon  
 Tél : 05 61 79 69 54

Ouvert du  
 Mardi au Samedi

DÉPÔT LÉCAL À POSITION

**af COMMUNICATION**

Réalisation et Régie publicitaire :  
 04 75 51 88 40 Fax 04 75 56 75 65  
[info@afcommunication.com](mailto:info@afcommunication.com)

SIÈGE SOCIAL  
 10 allée Hispano-Suisse | ZA de Fontaineau - 26200 MONTÉLIMAR

BUSINESS DEVELOPMENT - Partenaire Lyon et Grenoble  
 L'Agence générale pour le service de publicité à la télévision en France  
 dans le cadre de la vente de spots de télévision.

[www.afcommunication.com](http://www.afcommunication.com)

